



Enfin !!!!! Nous y voilà

Ce jour sera à marquer d'une pierre blanche pour le Déménagement.

La C.S.D initiatrice de longue date dans la lutte contre le travail illégal, après des années d'échanges avec les partenaires sociaux et ayant su rallier les autres organisations patronales entend maintenant la volonté du gouvernement de mettre les moyens nécessaires pour endiguer ce fléau qui gangrène notre profession faisant disparaître de nombreuses entreprises citoyennes qui ne parviennent plus à lutter dans un cadre légal.

Cette concurrence déloyale prend de multiples visages, utilisant les nouveaux moyens offerts par la toile et allant proposer de nouveaux services en échange de pourboires ou de contreparties !

Ce qui paraît sympathique est extrêmement dangereux et de plus illicite.

Si notre profession est réglementée c'est pour parvenir à quatre objectifs majeurs.

- ASSURER le consommateur d'une prestation de service effectuée suivant les règles de la profession
- ASSURER le personnel exécutant de la bonne couverture de ses droits : heures totalement déclarées, congés payés, chômage, retraite, couverture sociale
- ASSURER l'entreprise d'une concurrence loyale et d'une activité lui permettant de pérenniser les emplois
- ASSURER bien évidemment à l'état les ressources qui lui sont dues suite à une activité normalement déclarée.

Nous en sommes à présent à la fin de la première phase.

La signature de cette convention se veut un engagement commun et mutuel à avancer vers un même objectif et il ne faudra pas faillir sur les moyens matériels et humains à mobiliser pour aller au bout du chemin.

Un grand merci à Monsieur le Ministre du travail François Rebsamen et à Monsieur le Ministre du Transport pour leur volonté à engager leurs administrations à apporter le soutien nécessaire à la mise en place des contrôles obligés,

Un grand merci aux partenaires sociaux avec lesquels nous avons menés des dialogues positifs et constructifs

Un grand merci aux organisations patronales.

Je ne doute pas que cette convention aura de nombreux échos et sera une référence au niveau national. »

Yannick COLLEN